BELVÈS
PAYS DE BELVÈS

PROCES-VERBAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAYS DE BELVES

VENDREDI 20 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre, à 18h
Le Conseil Municipal de PAYS DE BELVES, dûment convoqué le 16 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian LEOTHIER, Maire de Pays de Belvès.

Présent(e)s : *Christian LEOTHIER – Laurence DAUBIER - Jean-Jacques PETIT - Myriam BRISSE - Patrick RIVIERE – Eric MOUQUET - Sylvie PINSAT - Huguette MALAURIE – Auguste DA COSTA SILVA - Manuel DA SILVA - Nathalie BOUILHAGUET*

Absent(e)s excusé(e)s : *Patricia LAFON - Françoise CORREIA - Christelle GABRIEL*

Absent(e)s : *Patrick DELRIEUX - Roselyne LEFEBVRE - Philippe MARCHE - Sophie PINSAT - Guillaume CHATRAS*

Pouvoirs : *Françoise CORREIA a donné pouvoir à Christian LEOTHIER*

Secrétaire de Séance : *Huguette MALAURIE*

Le quorum étant atteint (11), le conseil municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

1/ Adoption du procès-verbal de la séance du 29/11/2024
2/ DEL 78-1/2024 - Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
3/ DEL 78-2/2024 - Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité
4/ DEL 79/2024 - Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24
5/ DEL 80/2024 - Demandes de subvention (Etat, CD 24, Fonds vert) pour installation d'une chaufferie biomasse
6/ DEL 81/2024 - Convention-cadre de service commun pour le fonctionnement du dispositif « Micro-Folie Périgord Noir »
8/ DEL 82/2024 - SIVOM transports scolaires - Modification Article 3 – alinéa 3
9/ DEL 83/2024 - Projet de centrale agrivoltaïque et photovoltaïque - ZAENR

APPROBATION DU PV DU 29/11/2024

1/ Approbation du procès-verbal du 29/11/2024 à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

- **DEL 78-1/2024 et 78-2/2024 : Ouverture de 2 CDD, à temps partiel, pour le service administratif de la commune**

Suite au départ en détachement d'un agent de la commune, à compter du 01/01/2025, le Maire indique qu'il faut procéder au recrutement d'un CDD.
Au regard des candidatures reçues, il propose la création de 2 postes de CDD : 1 sur 19h/semaine (accueil, assistance administrative...) et 1 pour 16h/semaine (CNI, passeport, RH...).

✓ Approuvé à l'unanimité.

- **DEL 79/2024 : Renouvellement de l'adhésion à la convention de médecine préventive du CDG 2025-2027**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive. Le conseil a voté cette convention pour la période 2022 à 2024.

Pour rappel, le service de médecine professionnelle et préventive a pour mission d'éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur travail en surveillant l'ensemble de l'environnement professionnel. Il joue un rôle essentiel dans le conseil aux collectivités, aux agents et instances médicales concernant leurs obligations en matière de prévention. La collectivité adhérente acquitte une cotisation de 0.35% de la masse des rémunérations.

Il est proposé au conseil municipal de renouveler la convention de médecine professionnelle et préventive pour une durée de 3 ans, du 01/01/2025 au 31/12/2027.

✓ Approuvé à l'unanimité.

BUDGET

- **DEL 80/2024 : Plan de financement installation chaufferie pour demandes de subvention DETR, Fonds Vert, CD24**

Dans le cadre du projet d'installation d'une chaufferie biomasse bois déchiqueté en remplacement des chaudières fioul et convecteurs électriques, il est proposé au conseil municipal de demander - en complément de la subvention ADEME déjà accordée - des subventions DETR et Fonds verts pour financer le projet selon le plan prévisionnel suivant :

DEPENSES		**RECETTES**			
Nature de la dépense		**Financeurs**	**Montant HT subventionnable**	**Subventions**	**Taux**
Maîtrise d'oeuvre	38.000	**ADEME**	316.631	132.600	42%
Travaux	278.631	**DETR - DSIL ou Fonds vert**	278.631	62.443	22%
		Département	278.631	27.861	10%
			SUBVENTIONS	**222.904**	80%
			Autofinancement MO	38.000	
			Autofinancement travaux	55.727	
TOTAL DEPENSES	**316.631**		**TOTAL RECETTES**	**316.631**	

✓ Approuvé à l'unanimité

AUTRES DELIBERATIONS

- **DEL 81/2024 : Signature de la nouvelle convention Micro-Folie (remplace la précédente)**

Un conseil communautaire s'est tenu courant novembre 2024 concernant le portage et le financement de Micro-Folie. Une convention tripartite entre Belvès, St Cyprien et la CCVDFB vous a été soumise avec votre convocation.
La convention précédente qui prévoyait une participation financière des autres communes au projet est donc caduque.
Pour information, la participation financière attendue mais non actée par les autres communes est à la charge de la Communauté de Communes. La nouvelle convention n'entraînera donc aucun impact financier par rapport à la précédente.

✓ Approuvé à l'unanimité

- **DEL 82/2024 : SIVOM Transports scolaires : Modification de l'article 3 – al. 3 des statuts**

Le 12/11/2024, le conseil syndical s'est réuni et s'est prononcé favorablement sur le projet de la modification de l'article 3 – al.3 des statuts du SIVOM.

L'article 3 alinéa 3 ne précise pas dans les statuts d'origine si les achats des abris d'élèves sont à la charge des communes adhérentes et s'ils appartiennent à ces dernières. De ce fait, la précision doit être apportée.

Ainsi, l'article 3 – al.3 précise :

Le syndicat a pour « but l'organisation de la commande d'abris d'élèves pour le compte des communes adhérentes au syndicat. Ce dernier participe sous forme d'aides financières fixées par l'organe délibérant, à l'achat d'abris d'élèves fait par la commune. Celui-ci n'ayant pas de moyens matériel et personnel, l'implantation est réalisée par la commune concernée et mis à disposition du syndicat ».

✓ Acté par les membres du conseil

- **DEL 83/2024 : Projet AEDES ENERGIES**

Le Conseil municipal doit se prononcer sur le projet agri-photovoltaïque porté par AEDES ENERGIES envisagé sur les parcelles de la GAEC Pelonie. Ce projet vous a été présenté le vendredi 29 novembre 2024, avant le conseil. Mme Sylvie PINSAT sort pour laisser place au vote.

✓ Approuvé à l'unanimité par les membres restants.

Informations diverses :

- Point sur l'élagage : Au regard des différents éléments connus depuis peu, le Maire propose de reporter la prise de décision sur l'élagage courant du premier trimestre 2025. Il est décidé en attendant de voir avec la DGFIP pour éviter les relances de paiement et la majoration des 10%.

- Parking : Décisions à prendre début 2025

- Circulation : Prévoir une réunion avec les gendarmes puis une réunion publique

- Devis Optisol : ce devis concerne le projet des habitats troglodytes. Il a pour objet de connaître précisément l'implantation des murs.

Monsieur le Maire en profite pour faire un retour sur son entretien avec Semitour évoquant l'intérêt porté de la SEM pour le projet, notamment pour la partie « scénographie ».

- Apprentissage : un jeune est pressenti pour intégrer l'équipe des services techniques. Etudiant en 1ère année d'apprentissage « BTS Aménagements Paysagers », il est attendu à compter du 13/01/2025 dans nos services. (Appel fait à la Région le 24/12/24 – pas d'aides car transfert de compétences à l'Etat – A voir avec les services de l'Etat semaine 2).

- Info MSR : le cabinet infirmier quitte la maison de santé suite à des mésententes.

- Point sur les médiévales : nouvelle organisation 2025 pour les Médiévales de Belvès avec la création d'un comité spécifique.

- Problématique du SMD3

- Ouverture de l'espace co-working

MAIRIE du PAYS de BELVES
24170 Dordogne-Périgord